

Cette dépendance à l'égard du commerce et du niveau de vie, et le caractère de producteur-consommateur de notre économie, doivent notamment inciter le Canada à poser des gestes visant à éviter les affrontements commerciaux et à concevoir un mécanisme de coopération. J'appuie, dans ce contexte, une remarque faite récemment par M. Maurice Strong selon laquelle "le Canada d'abord ne peut pas signifier le Canada seulement".

Notre pays peut s'enorgueillir de ses réalisations internationales. Les Canadiens ne désireraient pas - et ce n'est certes pas l'intention du gouvernement - que ces réalisations deviennent des "pièces de musée". Les défis actuels qui se posent à l'échelle internationale sur les plans social et économique exigent la formulation de nouveaux concepts et de nouveaux modes de comportement tout comme la situation politique internationale de la fin des années 1940 a nécessité et suscité de nouveaux moyens de maintenir la paix. Maintenant, comme autrefois, notre pays jouit d'une position ferme. Nous avons tiré parti de cette position pour mettre de l'avant de nouveaux concepts dans le secteur du droit international et évidemment dans le cas du droit de la mer. Nous cherchons maintenant à axer nos efforts sur la gestion internationale des ressources, en partie parce qu'il y va de notre intérêt d'agir ainsi, mais également parce qu'il y va de l'intérêt international de trouver des solutions aux problèmes mondiaux. Nous n'avons pas le choix. La prospérité du Canada sera de courte durée si elle ne s'accompagne pas du souci de la prospérité des autres.

A défaut d'une entente internationale sur des questions comme la conservation des ressources, la planification démographique et la distribution des denrées, beaucoup et peut-être même la majorité des pays du monde sont voués à un avenir peu réjouissant. Rien n'empêche de parvenir à cette entente et de fournir notre coopération pourvu que la direction provienne des pays qui peuvent et qui désirent prendre la tête du mouvement et pourvu que le monde puisse continuer à éviter une guerre générale. Faute de mieux comme moyen d'éviter une telle guerre, nous devons continuer de compter sur le système de dissuasion mutuelle qui a été établi au cours des ~~décennies~~ 1950 et 1960. Bien que nul ne puisse assurer le succès de ce système, les tensions d'hier ne constituent plus maintenant notre principal sujet de préoccupations. Les anciennes divisions politiques et idéologiques entre l'Est et l'Ouest ne suffisent plus à la solution des nouveaux défis planétaires, qui suivent principalement l'axe nord-sud. Ces défis exigent et peuvent même favoriser la coopération entre l'Est et l'Ouest, à l'avantage mutuel de tous.